

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions du Maire

OBJET: AVENANT 1 AU MARCHE N°2022007 RELATIF A L'UTILISATION, L'ASSISTANCE ET LA MAINTENANCE DU LOGICIEL DE GEOLOCALISATION ROADLOC ET DE SA BASE DEDIEE DÉCISION N° DM-24-164 EN DATE DU 24 MAI 2024

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU la décision municipale n°DM-21-452 relative au marché d'utilisation, d'assistance et de maintenance du logiciel de géolocalisation Roadloc et de sa base dédiée ;

VU l'arrêté n° A-22-177 en date du 19 avril 2022, portant délégation de fonction à Monsieur Eric BENSSOUSAN, adjoint au Maire ;

CONSIDÉRANT le besoin de renouveler les équipements portatifs de la police municipale ;

CONSIDÉRANT que la proposition de la société DESMAREZ répond à ce besoin ;

DÉCIDE

DE SIGNER avec la société DESMAREZ, sise 249 rue Irène Joliot Curie – Parc Tertiaire et Scientifique Lacroix-Saint-Ouen France – 60610 LA CROIX-SAINT-OUEN, représentée par THIRASSIA en qualité de président, l'avenant n° 1 du marché 2022007 relatif à l'utilisation, l'assistance et à la maintenance du logiciel de géolocalisation Roadloc et de sa base dédiée.

Le présent avenant modifie l'article 5.B Prestations complémentaires comme suit :

• Ajout de lignes supplémentaires au BPU

Désignation	Montant €HT	Montant TVA 20 %	Montant €TTC
PORTATIF R7 SANS CLAVIER CAPABLE 64 CANAUX MOTOROLA NUMERIQUE UHF	3 537,60 €	707.52	4 245,12 €
CHARGEUR IMPRESS 6 ALVEOLES R7/DP2000/DP3000/DP4000/DP4000EX	658,40 €	131.68	790,08 €
OPTION GPS - R7 CAPABLE	243,00 €	48.60	291,60 €
ASSEMBLAGE DE POSTE ET PROGRAMMATION	216,00 €	43.20	259,20 €
E/R MOTOROLA NUMERIQUE DM2600 403-470 MHZ AVEC AFFICHEUR	505,75 €	101.15	606,90 €
PROGRAMMATION ET ASSEMBLAGE DE POSTE	36,00 €	7.20	43,20 €
ANTENNE MAGNETIQUE UHF	68,00 €	13.60	81,60 €
ALIMENTATION 12V 9A AVEC SUPPORT DE BASE - DM	259,00 €	51.80	310,80 €
MICRO DEPORTE AVEC JACK - SMALL - R7/R7A	660,00 €	132.00	792,00 €

Accusé Réception en Préfecture :

094-219400801-20240524-Imc1H11954H1-AR
Date de réception en Préfecture : 24/05/2024

Date de Publication: 24/05/2024

• Augmentation du montant maximum

Pour la partie à prestations complémentaires, le montant sur l'ensemble du marché est de 21 000.00 € HT. Pour les années 2024 et 2025, le montant annuel maximum des prestations complémentaires est de 8 000.00 € HT

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme, L'Adjoint au maire chargé de l'administration générale, de la sécurité publique et des affaires patriotiques,

Signé

Eric BENSOUSSAN

Accusé Réception en Préfecture :

094-219400801-20240524-lmc1H11954H1-AR Date de réception en Préfecture : 24/05/2024

Date de Publication : 24/05/2024